

Agen, jeudi 9 février 2017

DOSSIER DE PRESSE

Campus numérique en Lot-et-Garonne

La technopole de la transition numérique

Dès l'annonce du déménagement de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), effectif cette année et libérant ainsi les locaux occupés à Agen, **Pierre Camani, président du Conseil départemental, a lancé l'idée de dédier entièrement cet espace aux usages numériques et de créer ainsi un Campus numérique 47, au cœur du Sud-Ouest.** Ce dernier regroupera un pôle Formation, un pôle Recherche & Développement, un pôle Incubateur de start-up, un pôle Collaboratif et un pôle Accueil et Services.

Après avoir concerté les acteurs de la filière numérique et ses partenaires institutionnels, **le Département a adopté le 18 novembre 2016 des projets de statuts de l'association qui gèrera et animera le Campus numérique 47.** Cette association est composée de membres fondateurs (le Département et les trois chambres consulaires) et de membres associés (acteurs institutionnels et socio-professionnels).

Une réelle dynamique collective est née visant à faire émerger un écosystème propice à la formation aux métiers de demain et au développement de l'économie numérique.

L'assemblée générale constitutive, qui s'est tenue ce jour, marque l'acte de naissance officiel. Autre étape majeure : la présentation du projet à Alain Rousset, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, qui a d'ores et déjà apporté son soutien à ce projet innovant et structurant pour l'avenir du Lot-et-Garonne.

CONTEXTE

Le Département de Lot-et-Garonne a engagé depuis plusieurs années nombre d'initiatives destinées à accompagner la transition numérique au bénéfice des acteurs publics et privés de son territoire, investissant ainsi dans les réseaux mais se mobilisant également pour la promotion des usages.

En prenant à bras le corps le dossier du numérique (haut débit avec le Wimax dès 2006, Wifi haut débit aujourd'hui et très haut débit dès 2017), le Département remplit totalement son rôle d'aménageur du territoire. Il veille à assurer une équité territoriale et à combler la fracture numérique entre urbain et rural. A l'heure où l'économie numérique représente plus de 25 % de la croissance l'économie nationale, il était en effet indispensable que les pouvoirs publics locaux s'emparent de cette question.

La volonté et l'engagement du Département a indéniablement favorisé et suscité des initiatives privées pour accompagner le développement des usages, à côté et/ou en partenariat avec des entreprises lot-et-garonnaises leaders dans ce secteur (Sygems, Coaxis, JeChange.fr...).

Le cluster INOO et des associations comme Etic47 se sont ainsi créées pour fédérer les acteurs économiques du numérique, et lancer des opérations de promotion à l'image du concours « la Start-Up est dans le pré ». D'autres initiatives, comme le lancement du FabLab porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, illustrent également cette dynamique partagée.

Enfin, l'installation récente de l'école d'informatique In'Tech Sud-Ouest vient compléter la diversité des acteurs de la transition numérique.

Il apparaît donc essentiel de s'appuyer sur ces multiples initiatives, de canaliser les énergies et leur offrir un site « d'épanouissement ». C'est l'ambition globale du projet « Campus Numérique 47 » !

OBJECTIFS DU PROJET

Depuis plusieurs années déjà, le Département de Lot-et-Garonne s'est emparé du numérique comme nouveau vecteur de son attractivité et de son dynamisme. Ainsi, il met en place les outils nécessaires pour faire du Lot-et-Garonne un territoire innovant et attractif dans ce domaine.

Ainsi, l'ambition de **Campus Numérique 47** est de créer une technopole de la transition numérique, soit un écosystème dynamisant afin d'accompagner la transition numérique, avec, en un seul lieu, des services de formations, de recherche et d'innovation, d'incubation de start-up, de foisonnement de projets et de services communs autour des objectifs suivants :

- former les nouvelles générations au développement des outils numériques
- favoriser et accompagner l'innovation sous toutes ses formes
- fournir un contexte de développement propice à la création et au développement des acteurs numériques
- diffuser le plus largement possible les potentiels de développement
- anticiper les usages futurs et préparer les réponses adaptées
- offrir un contexte global favorable au développement des entreprises numériques.

DESCRIPTIF DU PROJET

L'objectif du **Campus Numérique 47** est de donner un cadre de développement à l'ensemble de ces dynamiques et de dédier un site entier au développement de ce projet : **le site Jean Jaurès à Agen**.



Un partenariat étroit entre les acteurs publics et les acteurs socio-économiques de la filière du numérique a permis de dessiner un projet de **Campus Numérique 47** ambitieux regroupant les composantes suivantes.

- **Pôle Formation**

Il s'agit du noyau dur du Campus avec l'école In'Tech Sud-Ouest, en partenariat avec les BTS Métiers du numérique d'Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot. Ce pôle représente toutes les filières de formation de jeunes du campus. Il comprendra les espaces nécessaires au développement d'In'Tech Sud-Ouest à 5 ans, et un centre de ressources numérique.

- **Pôle Innovation, Recherche et Développement Numérique**

Ce pôle doit être la courroie de transmission entre la formation et la création et développement de l'entreprise. Il doit fournir les moyens et les outils nécessaires à l'éclosion et la consolidation des idées. Il comprendra notamment un Centre de ressources technologiques en innovation numérique, un Centre de recherche en cybercriminalité, et un Centre de compétence en Open source.

- **Pôle Collaboratif**

Il doit être propice au foisonnement d'idées, au bouillonnement culturel, en proposant des lieux organisés mais non formalisés favorisant le partage, l'échange, la créativité et la dissémination des savoirs, savoir-faire et compétences. Il comprendra un espace de Coworking numérique, un laboratoire de fabrication numérique collaboratif (Fablab CCI...).

- **un Incubateur de start-up**

Véritable tremplin pour la création d'entreprise, ce pôle assurera l'accueil de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, issues des cursus de formation et de l'ensemble des opérations d'animation et communication du Campus. Il offrira les services destinés à accompagner l'émergence économique des innovations nées sur le Campus. Il comprendra un Hôtel d'entreprises, un Data Center, une Junior Entreprise et des associations professionnelles (Etic47...). On y trouvera notamment un incubateur (couveuse) dédié au numérique, un Concours national de la création numérique et le Cluster INOO qui participera pleinement à l'animation. Les jeunes entreprises arrivées à maturité auront ensuite vocation à se développer sur les zones d'activité économique du département.

- **Pôle Accueil et Services ouverts**

Essentiel pour donner une lisibilité au site et créer le lien social entre l'ensemble des partenaires du projet, ce pôle central permettra également de développer une communication vers l'extérieur. Il comprendra un service central d'accueil du site, l'administration générale du site, la restauration, des espaces détente connectés.

L'organisation spatiale des différents pôles a été pensée collectivement, sous la conduite de la Société d'économie mixte d'aménagement dite SEM 47. Cette organisation se veut évolutive pour s'adapter au mieux aux besoins des uns et des autres.

UNE ASSOCIATION PORTEUSE DU PROJET

Le développement cohérent d'un tel projet ne peut se faire que par phases. **La première phase est donc la création d'une association, structure porteuse du projet afin de structurer la gouvernance et le modèle économique.** Le Département a souhaité **mettre en place une structure identique à celle à l'origine de l'Agropole**, visant ainsi une réussite similaire pour le campus !

Le 18 novembre, l'assemblée départementale a adopté à l'unanimité le projet de statuts de l'association dont l'objet social est de « porter le projet d'une technopole dédiée à la transition numérique tant pour les acteurs publics que privés », après avoir travaillé en étroite concertation avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture.

Aujourd'hui, l'assemblée générale constitutive, qui s'est tenue symboliquement dans les locaux du futur Campus numérique, marque le lancement des travaux de l'association.

Au-delà des membres fondateurs que sont le Département et les trois chambres consulaires, l'association accueillera également des membres associés, sollicités pour rejoindre le projet : la Région Nouvelle-Aquitaine, les communautés d'agglomération d'Agen, de Marmande et de Villeneuve, le cluster INOO, In'Tech Info, Etic 47, le lycée de Baudre à Agen, Canti'net, La Fontaine, Agenux, C2RT... et tous les autres acteurs potentiels du territoire intéressés pour rejoindre cette association !

L'association aura ainsi pour missions d'asseoir le partenariat mis en place pour fédérer tous les acteurs institutionnels et socio-professionnels et leurs initiatives, de maintenir la dynamique avec

des actions collectives à venir dès cette année, d'accompagner la définition économique du projet...

La gestion administrative de l'association sera assurée par le Département, qui a d'ores et déjà accordé une dotation de 25 000 € pour le démarrage de la structure.

Les membres fondateurs de l'association sont les suivants :

	Titulaires	Suppléants
Conseil départemental de Lot-et-Garonne		
	Pierre CAMANI	Christian DEZALOS
	Jacques BILIRIT	Laurence LAMY
	Jean DREUIL	Françoise LAURENT
	Pierre CHOLLET	Baya KHERKHACH
	Christian DELBREL	Nathalie BRICARD
Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Lot-et-Garonne		
	Frédéric PECHAVY	Bernadette MORENO-VIEL
Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale de Lot-et-Garonne		
	Benoît PASQUINI	Jean-François BLANCHET
Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne		
	Serge BOUSQUET-CASSAGNE	A définir

Le bureau est composé comme suit :

- Président : Pierre CAMANI
- Vice-président : Frédéric PECHAVY
- Trésorier : Benoît PASQUINI
- Secrétaire : Serge BOUSQUET-CASSAGNE
- Membres : Jacques BILIRIT
Pierre CHOLLET

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 06 73 69 23 54 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 06 43 72 60 52 / veronique.delery@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département 

ANNEXE

Le campus numérique, un outil pour mieux appréhender le potentiel de développement du numérique, de l'apprendre, de le réaliser et de le diffuser.

- **Comprendre le numérique**, c'est organiser une veille et une analyse sur les mutations liées au numérique en cours dans le monde pour mieux anticiper les fortes évolutions. C'est également devenir un territoire en mesure de détecter ses propres mutations et être au cœur de l'innovation numérique.
- **Apprendre le numérique**, c'est disposer localement d'une offre variée de formations propres à faire face aux défis de demain. Il doit s'envisager conjointement avec d'autres filières publiques et privées, pour mieux les réinventer.
- **Réaliser le numérique**, c'est mettre en œuvre ces nouveaux leviers pour être en mesure d'accompagner les talents et initiatives numériques du Lot-et-Garonne, comme de les accueillir, afin de développer l'économie et l'emploi locaux. C'est également permettre aux acteurs locaux de participer au développement économique de leur territoire en créant des outils de financements locaux.
- **Diffuser le numérique**, c'est partager l'excellence numérique du territoire avec le plus grand nombre. En mettant ainsi en valeur ses capacités et compétences, le territoire devient connu et reconnu dans ses expertises et augmente ainsi son attractivité et son dynamisme.